Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 035-213500978-20260512-D20260501-DE

2026 -
Registre des délibérations

MAIRIE DE DOMALAIN
(Ille et Vilaine)

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mardi 12 Mai 2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
19	19	19
Date de la convocation		
7 mai 2026		
AFFICHAGE/ PUBLICATION		
(en vertu de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)		
13 Mai 2026		
Pour	Contre	Abstention
19	0	0

L'an deux mil vingt-six, le douze mai, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOMALAIN s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur BODIN Alexandre, Maire.
Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux, le 7 mai 2026.

Présents : BODIN Alexandre, SUBIRY Delphine, MOREAU Sylvain, MENEUST Marie, SUBIRY Jean-Yves, DUFLOS Béatrice, PANETIER Pascal, SARTONI Justine, CHEVRIER Denis, RESTIF Isabelle, FAUCHEUX David, GUERAULT Maggy, DÉSILLE Julien, HERVOUET Sylvie, TOUCHET Maxime, SOREL Marie, DZIEDZIC Ollivier, BOUGERES Amandine, JEANNE Quentin.

Absents excusés ayant donné procuration : Néant

Absents excusés : Néant

Absents : Néant
Secrétaire de séance : SUBIRY Delphine

20260501 Décisions prises par le maire dans le cadre des délégations du conseil municipal au maire.

-Conformément à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de sa délégation (délibération du 31 mars 2026 n° 20260311) :

- Décisions relatives au droit de préemption :

Numéro DIA	Date dépôt	Localisation	Parcelles	Nature	Décision DPU
035 097 26 V0003	19.03.2026	2 et 4 Rue du Colombier	AB 682 : 4m2 AB 683 : 210m2 AB 685 : 14m2	Bâti	Renonciation

- Décisions relatives aux dépenses d'investissement, concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 40 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants.

Dates	Objets
05/05/2026	Vitré co - Attribution de compensation EPU 2026 – 492€
05/05/2026	ACM BELBEN – Panneaux signalétiques sans tabac – 302.70€

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de Rennes le : 13 mai 2026
et publication et/ou notification le : 13 mai 2026

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 035-213500978-20260512-D20260501-DE

05/05/2026	Self-Services 35 – Panneaux signalétiques relevable – 156€
05/05/2026	Massé Motoculture – Sécateur avec batterie – 1 548€
05/05/2026	Massé motoculture – Pellenc + Harnais – 2 575.68€

- Décisions relatives à la conclusion et à la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas douze ans :

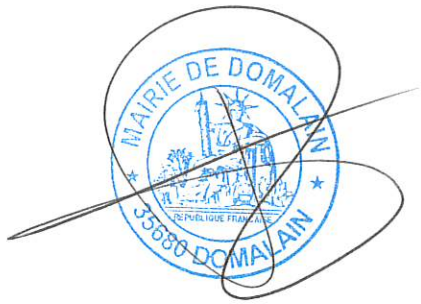
Décisions	Dates	Objets et montants
Nouvelle location	29/04/2026	Logement du 6 Rue d'Argentré : Loyer de 492.62€

➢ **DECISION :**
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, prennent acte des décisions prises par M. le Maire dans le cadre de ses délégations

A l'unanimité (pour : 19 ; contre : 00 ; abstention : 00)

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme,
En mairie, le 13 Mai 2026
Le Maire, M. BODIN Alexandre



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de Rennes le : 13 mai 2026
et publication et/ou notification le : 13 mai 2026